

ACTIVITES D'ECRITURE — C1

❖ INSTRUCTIONS OFFICIELLES

◇ **Domaine 1** : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

↳ **Objectifs visés et éléments de progressivité** :

Il appartient à l'école élémentaire de donner à tous une culture commune de l'écrit. Les enfants y sont amenés à comprendre de mieux en mieux des écrits à leur portée, à découvrir la nature et la fonction langagière de ces tracés réalisés par quelqu'un pour quelqu'un, à commencer à participer à la production de textes écrits dont ils explorent les particularités. **En fin de cycle**, les enfants peuvent montrer tous ces acquis dans leurs premières **écritures autonomes**. Ce seront des **tracés tâtonnants** sur lesquels s'appuieront les enseignants de cycle 2.

↳ **L'ECRIT**

- Ecouter de l'écrit et comprendre (textes lus, littérature de jeunesse).
- Découvrir la fonction de l'écrit (écrit = langage pour « envoyer » des messages et en recevoir).
- Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement (dictée à l'adulte).
- Découvrir le principe alphabétique (relation lettre/son : lien avec la lecture).
- Commencer à écrire tout seul (exercices graphiques, les essais d'écriture, les premières productions autonomes d'écrits, etc...).

↳ **Attendus de fin de cycle** :

- Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu.
- Manifester de la curiosité par rapport à l'écrit.
- Participer verbalement à la production d'un écrit.
- Reconnaître les lettres de d'alphabet et connaître les correspondances entre les trois manières de les écrire (cursives, scripts et capitales d'imprimerie). Copier à l'aide d'un clavier.
- Ecrire son prénom en écriture cursive, sans modèle.
- Ecrire seul un mot en utilisant des lettres ou groupes de lettres empruntés aux mots connus.

↳ La place faite à l'écriture en maternelle constitue le **principal apport du programme de 2015** du cycle 1. En effet, les activités d'écriture sont premières puisqu'il est considéré que les enfants ont « *besoin de comprendre comment se fait la transformation d'une parole en écrit* ».

↳ Le programme souligne combien la **découverte du principe alphabétique et l'apprentissage de l'écriture sont liés** : « *L'une des conditions pour apprendre à lire et à écrire est d'avoir découvert le principe alphabétique selon lequel l'écrit code en grande partie, non pas directement le sens, mais l'oral (la sonorité) de ce que l'on dit.* »

↳ Le programme considère **l'acculturation à l'écrit** comme un objectif essentiel de l'école maternelle. Les enjeux de la découverte de cette acculturation sont en effet cruciaux : il s'agit à la fois d'engager les premiers savoirs et savoir-faire scolaires en vue de l'apprentissage systématique de l'écrit aux cycles suivants, et de permettre la réussite scolaire et l'intégration dans une société où l'écrit est omniprésent.

❖ LES ACTIVITÉS D'ÉCRITURE AU CYCLE 1

Pour le jeune élève, l'entrée dans l'écrit passe par la **pratique de la lecture / compréhension** et par des **essais d'écriture**, le tout avec l'aide de l'enseignant.

Il s'agit aussi d'amener l'élève de maternelle à *développer ses représentations et ses savoirs* à propos des textes écrits, de la langue écrite et de l'acte de lecture et d'écriture.

Ces apprentissages s'effectuent par le biais d'**activités variées** :

- **Lecture quotidienne** par le maitre (albums, documentaires, affichages, consignes de travail etc).
- **Lecture par l'élève** (liste des prénoms, jours de la semaine, mots de la classe, etc).
- La **découverte des composantes** du langage oral et écrit (travail sur les syllabes, les sons, les mots, les lettres etc).
- L'**observation et la reproduction** de formes graphiques.
- **La production d'écrit** : l'écriture autonome ou tâtonnée ; dictée à l'adulte.

→ L'écriture autonome

En même temps qu'il acquiert une **conscience phonologique** (*comptines, jeux sonores*), l'élève va **mémoriser l'écriture de mots entiers**, puis **découvrir les différents aspects des lettres** (noms, tracés, valeur sonore) et **le rapport entre la chaîne orale et la chaîne écrite**. Il va aussi développer son **habileté graphique** (*peinture, dessin*) avec des outils scripteurs (*crayon, pinceau*).

C'est dans ce contexte de développement et d'activités de classe que prend place ce que le programme de 2015 nomme l'écriture autonome, et qui correspond, en didactique à de l'écriture tâtonnée (appelée autrefois écriture spontanée, inventée, raisonnée ou approchée).

L'écriture tâtonnée est le fait de **s'essayer à l'écriture de mots avant de savoir lire**. Dans cette activité, l'élève comprend bien qu'il fait de l'écriture et pas du dessin.

Trois périodes successives dans l'apprentissage de l'écriture chez le tout jeune scripteur (Jean-Marie Besse) :

→ **3/4 ans** : l'élève produit des symboles qui ne sont pas des lettres mais ont des significations pour lui : il **ne différencie pas le dessin de l'écriture**.

→ **4/6 ans** : L'élève a compris que les adultes ont un système de signes pour écrire des choses, il imite donc l'écriture et quitte le dessin pour une sorte de graphie d'enfant qui peut aller jusqu'à des lettres plus ou moins bien faites. L'enfant comprend qu'il y a un code pour écrire les mots, qu'il ne maîtrise pas du tout ou qu'il commence à reconnaître.

→ **A partir de 6 ans** : L'enfant commence à prendre en compte la dimension orthographique de l'écriture, il a acquis et compris le principe alphabétique. Il a compris que le système de signes que sont nos lettres codent des sons et donc que si il veut écrire quelque chose il faut qu'il écoute le mot pour trouver les lettres qui correspondent au son qu'il entend. Il arrive fréquemment qu'une lettre code une syllabe : KDO : il va donc falloir différencier le nom de la lettre du son qu'elle fait.

→ **Pour que l'écriture tâtonnée porte ses fruits, il faut** :

- Installer un climat favorable aux essais/erreurs.
- Verbaliser les critères de réussite (« C'est bien, tu as écrit avec des lettres ! Tu as raison, un mot s'écrit avec des lettres ».)
- Confronter les productions des élèves à la norme (écrite par le maitre).
- Interrogation sur la procédure de l'élève (« Comment tu t'y es pris pour écrire ça ? »).

Cette activité d'écriture autonome ne s'improvise pas : réel travail d'accompagnement et de préparation.

→ La dictée à l'adulte

Les textes écrits ont une **fonction** (informer, émouvoir...), un **fonctionnement** (destinataire absent, lecture en différé) et une **signification**. Produire des textes qui seront dictés au maître va permettre de **questionner les caractéristiques du texte écrit et de l'écriture**.

→ **Le rôle du maître :**

- Acte graphique (il écrit le texte dicté).
- Donner à voir le passage de l'oral à l'écrit.
- Aider l'élève à transformer le discours oral en discours caractéristiques de l'écrit (négations, concordance des temps...) → **Les normes orales sont différentes des normes écrites.**

→ **Enjeux de la dictée à l'adulte :**

- Prise de conscience de la différence entre discours oral familier ou spontané et discours écrit élaboré.
- Faire comprendre aux élèves que ce qu'ils disent s'écrit.
- Initier les élèves à une nouvelle situation d'énonciation (le destinataire du message est absent et lira le texte plus tard).